

L'ECHARP
ENTENTE DES CERCLES D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DU ROMAN PAÏS
EN PARTENARIAT AVEC

LA BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DU BRABANT WALLON – FWB

ET

LE CENTRE ALBERT MARINUS

VOUS PRÉSENTE CE NUMÉRO DE LA REVUE « LE FOLKLORE BRABANÇON »

**CRÉÉE PAR ALBERT MARINUS ET PUBLIÉE (VOIR DATE DU N°) PAR LE SERVICE DE RECHERCHES
HISTORIQUES ET FOLKLORIQUES DE LA PROVINCE DU BRABANT**

NUMÉRISATION RÉALISÉE EN 2022 PAR WILFRED BURIE, ECHARP

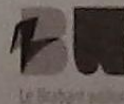
**Bibliothèque Centrale du
Brabant Wallon – FWB**

Place Albert 1er, 1 - 1400
Nivelles
+32 67/893.589
bibcentrale.mediation@cfwb.be
www.escapages.cfwb.be

Echarp

Entente des Cercles
d'Histoire et d'Archéologie
du Roman Païs
+32 479/245.148
echarp@gmail.com
www.echarp.be

Centre Albert Marinus
Musée communal de Woluwe
-Saint-Lambert
40, rue de la Charrette
1200 Bruxelles
+32 2/762.62.14
fondationmarinus@hotmail.com
www.albertmarinus.org



Avec le soutien de la
Province du
Brabant Wallon

N° 14

ANNÉE

PRIX Fr. 3.00

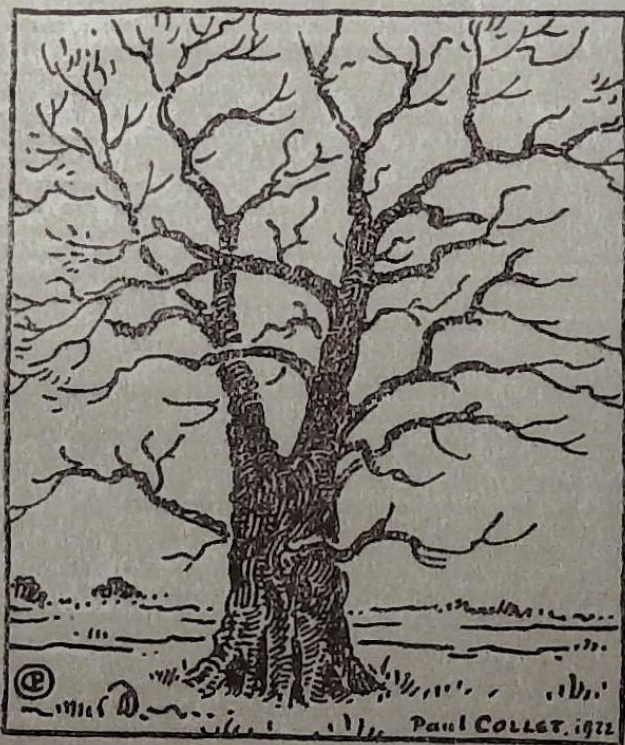
1923 — N° 14

BULLETIN

du Service Provincial de Recherches Historiques et Folkloriques

FOLKLORE BRABANÇON

Bruxelles, 12, Vieille Halle aux Blés



Dit tijdschrift verschijnt ook in 't Vlaamsch; voor de teekening op de Vlaamsche uitgave gelden dezelfde voorwaarden.

398

(493.2)

FOL

F

2240

APPEL

Le Bulletin du Service provincial de recherches historiques et folkloriques du Brabant, dans le but de se former une documentation étendue sur la médecine populaire de nos régions, recevra avec le plus grand plaisir les communications qui lui seront faites à ce sujet.

Avec les documents qu'il possède déjà et les informations qui lui parviendront des différents points de la province, il se propose de grouper en une œuvre d'ensemble toutes les pratiques, formules ou coutumes guérisseuses qui *ont été* ou sont encore en usage dans le peuple.

Il attire tout particulièrement l'attention des personnes qui lui accordent leur bienveillant concours, sur le fait qu'il importe peu que le remède soit reconnu efficace ou non, qu'il soit ancien ou récent, tombé en désuétude ou toujours en usage, qu'il soit d'ordre magique, cabalistique, végétal, minéral ou animal, etc.

Par exemple. quels remèdes connaissez-vous contre la jaunisse, la rougeole, les verrues, les rhumatismes, les blessures, les gerçures, les fièvres, les inflammations, les convulsions, etc. ?

Connaissez-vous des pratiques de rebouteux, des mots qui guérissent, des plantes auxquelles le peuple attache certaines vertus merveilleuses, etc, etc. ?

Toutes les communications aussi minimes soient-elles, seront reçues avec le plus grand intérêt et nous sollicitons instamment le concours de tous ceux qui, de façon ou d'autre, estiment pouvoir nous aider dans notre tâche.

Les correspondants qui préféreraient nous faire part de vive voix des renseignements qu'ils possèdent, recevront la visite d'un collaborateur de la revue sur simple avis de leur part à la rédaction du Bulletin de recherches historiques et folkloriques du Brabant.

Prière d'adresser la correspondance à M. Paul Minnaert, avenue Wielemans-Ceuppens, 93, Bruxelles.



OPROEP

Om zich te voorzien van breedvoerige bewijsstukken over de volksgeneeskunde in onze streken, zal het Bulletin van den Provincialen geschiedkundigen en folkloristischen onderzoeksdienst van Brabant, met het meeste genoegen de mededeelingen aanvaarden, welke hem dienaangaande zullen geworden.

Met de oorkonden welke hij reeds bezit en de inlichtingen welke hem uit de verschillende oorden der provincie zullen geworden, stelt hij zich voor al de kwakzalvers-practijken, -formulen of -gewoonten welke onder het volk in gebruik waren of nog zijn, in een geheel werk te verzamelen.

Hij vestigt vooral de aandacht dergenen, die hem hunne welwillende medewerking zullen verleen, op het feit dat het weinig belang heeft of het geneesmiddel als doeltreffend erkend is of niet, of het oud of nieuw is, in onbruik geraakt of in gebruik gebleven is, of het gerangschikt wordt onder de tooverij, de bezwering, het plantenrijk, de delfstoffen of het dierenrijk, enz.

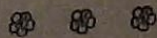
Bij voorbeeld: welke geneesmiddelen kent gij tegen de geelzucht, de mazelen, de wratten, de rheumatiek, de wonden, de barsten, de koortsen, de ontstekingen, de stuiptrekkingen, enz.?

Kent gij practijken van kwakzalvers, woorden welke geneeskracht hebben, planten waaraan het volk sommige merkwaardige krachten toeëigent, enz., enz.?

Alle de mededeelingen, hoe klein zij ook wezen, zullen met de grootste belangstelling aanvaard worden en wij vragen dringend de medewerking dergenen die meenen ons op eene of andere wijze in onze taak te kunnen helpen.

De briefwisselaars die zouden verlangen ons mondelings in te lichten, zullen het bezoek ontvangen van eenen medewerker van het tijdschrift, op eenvoudig bericht dat zij aan de redactie van het Bulletin der geschiedkundige en folkloristische opzoekingen van Brabant zullen laten geworden.

Gelief de briefwisseling te zenden aan den heer Minnaert, Wielemans-Ceuppens-laan, 93, Brussel.



D. O.

3^{me} Année. — N° 14

Octobre 1923

Le Folklore Brabançon

SOMMAIRE :

Sainte-Broche à Louvrance. — Le Culte de saint Bernard à Steenockerzeel. — Superstition à l'occasion de processions au Payottenland. — La danseuse Camargo. — Les lieux dits de Laeken (Bruxelles). — La rue Dongelberg, à Tirlemont. — La rue des Sorcières (Heksenstraat), à Boutersem. — Un original dans un original logis. — Menus faits. — Bibliographie.

Sainte-Broche à Louvrance.

Comme par hasard, l'étude de la survivance du culte phallique dans notre pays a eu quelque vogue en ces derniers temps. Dans sa séance de mars, la Société d'Anthropologie de Belgique, à Bruxelles, a entendu une communication sur des vestiges de divinités phalliques et sur des survivances du culte de Priape qui se remarquent encore en nos contrées, notamment à Athus (1). L'année précédente, le *Folklore brabançon* (1) avait, à plusieurs reprises, étudié ce même usage dans une de ses manifestations à la chapelle de Saint-Pierre-à-Broquettes, sous Nivelles. Déjà, en 1906, dans *Jadis* (2), un correspondant demandait si l'on connaissait d'autres exemples du *Phallus* évoqué dans les traditions populaires wallonnes que : a) l'*tchîp d'aur* (Felluy-Arquennes); b) la fontaine à la broquette, à Malève (Sainte-Marie, Wauters, 121); c) à Châtelet, la porte aux broquettes; d) aux environs de Nivelles, les femmes stériles vont invoquer, munies d'une petite hache en bois, Notre-Dame-à-l'broquette. (Comp. SCHAYES, *Essai*, etc., p. 237. et *Folklore brabançon*, 1^{re} année, 148, 185.) Ajoutons-y la ruelle à la broquette, à Sart-Dame-Aveline (Wauters, 55b) et la fontaine Brochet à Corbais (Wauters, 81b), tout en faisant nos réserves sur le fait que la qualification : à la broquette puisse être une preuve de la survivance d'un culte phallique.

Comme pendant à la dévotion à *St-Pierre-à-broquettes*, à Nivelles, je signalerai ici celle à *Sainte-Broche*, à Louvrance.

Qu'est-ce que Louvrance? Un hameau, composé surtout de fermes, sis sous les communes de Wavre, Dion-le-Mont et Corroy-le-Grand. Il existait à Louvrance une petite

(1) *Folklore Brabançon* 1922, n° 5 et 6, pp. 148 et 185.

(2) *Jadis*, octobre 1906, p. 148.

112

FAW
n° 2240

398
(493.2)
FOL
H

seigneurie. Wauters cite Jean de Loveringe et Gosseal de Loveringe, au commencement du XIV^e siècle; Baudouin de Loeverenge en 1440. En dehors de cette forme ancienne, Loveringe ou Loeveringe, il ne signale d'intéressante que la plus ancienne : Levrenge, 1215. A Louvrance, Wauters indique portant ce nom, sous Wavre : une section, une ferme, un champ, un bois, des communes, un ruisseau; sous Dion-le-Mont, un champ, le ruisseau, la « commune » vendue en 1772; à Corroy-le-Grand, il n'existait que sept maisons. A ces lieux-dits, il faut joindre, à La Hulpe (61b), Valle del Lovrenge, 1649; Valle del Louvrance, 1732; à Ohain (75b), champ de Louvrance; et je crois que l'on peut ajouter, pour le préfixe, Loverval, à Marbais (60b) et Loverval, commune de l'arrondissement de Charleroi.

« Il n'existe plus de trace de la chapelle de Notre-Dame de Louvrance. Il s'y trouvait un bénéfice qui était doté anciennement de neuf bonniers de terres et d'un journal de prairies, et était à la collation du seigneur du Val en Wavre. En 1787, il était chargé de quarante messes qui se célébraient dans la chapelle castrale de Vieusart, appartenant, comme le Val, aux Beekman » (Wauters, 180b). L'état des biens du clergé, en 1787, porte ce qui suit : « *Dion-le-Mont* : Item, un stier de seigle pour chanter l'anniversaire avec vigiles de Jean de Huttebize, comme par acte de la fondation du bénéfice de Notre-Dame à Louvrance, portant *ut supra* 1-2-8. » « Item dix-huit mesures de seigle, mesure que dessus (mesure raclée de Wavre) pour décharger cinquante-deux messes basses du bénéfice de Notre-Dame à Louvrance, juridiction temporelle de Dion-le-Mont et spirituelle de Corroy-le-Grand portant comme dessus : 20-8-0. »

Ainsi la chapelle de Louvrance ressortissait à Dion-le-Mont pour la juridiction temporelle et à Corroy-le-Grand sous le rapport spirituel.

Wauters (180b) ajoute : « La statue de la patronne, que l'on appelle aussi, dans la langue vulgaire, *Sainte-Broche*, se trouve actuellement dans le mur de la ferme Lebrun »; il ne fait pas la moindre allusion à un pèlerinage ou à une dévotion spéciale. Nous y venons.

Il y a vingt à vingt-cinq ans, j'entendis parler, à Ottignies, de certaine pratique de dévotion à *Notre-Dame de*

la Broche, à Louvrance. Les femmes qui souhaitaient devenir mères, y venaient prier et y déposaient une broche de bois. Je me rendis à Louvrance avec mon ami, M. Marchand, instituteur d'Ottignies. La chapelle consistait en une niche moyenne pratiquée dans le mur du jardin de la ferme Lebrun (ancienne ferme Aubry; l'un des bâtiments porte la date de 1760). De broche, point; comme ailleurs, quelques fleurettes des champs déposées dans les mailles losangées de la grille. Cette année, M. Marchand y est retourné, à ma prière. Il a vu M^m Lebrun (la ferme reste donc dans la même famille depuis plus de soixante ans). Celle-ci prétend n'avoir jamais entendu parler de la coutume dont il s'agit ici. On ne vient plus prier à la chapelle. Mais elle sait qu'il y a vingt ans on invoquait Notre-Dame pour les maux de ventre. Il semble que nous ayons ici un euphémisme pour désigner un pèlerinage contre la stérilité.

Ainsi, à Louvrance, comme à Saint-Pierre-à-Broquettes, on ignore ou l'on *veut* ignorer cette pratique soi-disant païenne et impure. Je pense que c'est là une conséquence des commentaires des folkloristes qui ont fait remonter cette superstition jusqu'aux Romains, à un culte de Priape qui, aux yeux des masses, ne pouvait être qu'orgiaque et impudique.

Cependant, il ne devait pas en être ainsi aux XVI^e et XVII^e siècles; en ces temps bénis, les familles nombreuses étaient la règle. Celles de huit à douze enfants se rencontrent fréquemment dans les registres de l'état civil; celles de douze à seize n'étaient même pas très rares. La stérilité était une honte; c'était un mal, une maladie contre laquelle il fallait recourir à une puissance supérieure. Et quoi de plus naturel que de s'adresser à Marie, conçue sans péché et qui fut la mère de Dieu! Ainsi s'expliquent ces dévotions des femmes stériles à Notre-Dame de la Broche, à Louvrance; à Notre-Dame al Broquette (aujourd'hui Saint-Pierre), à Nivelles; à Notre-Dame de Lorette, en l'église des Minimes, à Bruxelles, etc. Et pour que la personnalité invoquée comprît et retînt bien ce qu'on attendait d'elle, on déposait sur son autel ou à proximité un symbole, une représentation du mal dont on souffrait; une broquette pour les maux de ventre (!), un clou pour les furoncles, une épingle pour les maux de tête, un foulard pour les maux de gorge (comme à Sainte-Wivine, à Ohain).

Sauf dans les cas superstitieux, où il est bien établi que l'on adorait le phallus ou une divinité au phallus proéminent, j'ai la conviction que toutes les dévotions des femmes stériles à des vierges « al broquette » n'ont rien de priapique ou de phallique et ne se rattachent au paganisme que par la pratique d'un symbole ou simulacre analogue à celui des autres pèlerinages.

* * *

Je trouve une autre preuve indirecte de la pratique en question, et du sens égrillard qu'on y attachait déjà, dans le pouillé de Liège de 1559 (1). Dans cette énumération des paroisses du doyenné de Gembloux, on lit : « *Coretum Magnum*, Corroy-le-Grand, ecc. V., XXX mod. » (ecclesia valet triginta modios, l'église de Corroy vaut 30 muids de seigle).

« Altare Petri et Pauli. A. Nicolai. »

« Altare Martini in Veteri Sarto. *Vieux Sart.* »

« Altare Marie in *Lubrica.* »

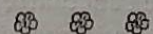
Lubrica : L'ecclésiastique qui a créé ce mot a voulu mettre le nom sur la chose et si nous nous en rapportons à l'étymologie de lubrique et de lubréfier, nous avons ici une Notre-Dame de Haulte-Graisse, comme eût dit Rabelais. Car on ne peut penser que le mot latin ait existé antérieurement. Nous avons vu qu'il n'y avait pas d'autre terme que le mot germanique : Levrenge, 1215 ; Loveringe, XIV^e siècle ; Loeverenge, 1440. Sa traduction est d'ailleurs correcte au point de vue linguistique ; il a procédé dans le sens régressif : Lubrica, loubrica, loubriga. (Comp. Bigorne, Galéche, des *Fâcheux*, de Molière ; le wallon : golza, gazerne) ; Louvriga (b changé en v), Louvringa, d'où le wallon : Lovrintche ou Louvrintche ; le français : Louvrage. (Comp. : clic, cliche, clîche, clintche et clenche.)

Bien que Levrenge (1215) ait le sens de : habitation de Lever, du nom du colon qui s'établit le premier en ces régions, on peut aussi se demander si ce nom de Lever, Lover (dans Loverval), qui a le sens de amant, amoureux, dans les langues germaniques, n'a pu faire penser à l'introduction du culte dont il s'agit ici ; nous avons un cas analogue à Saint-Vith.

(1) *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, II, 1865. Archidiaconé du Hainaut. Doyenné de Gembloux, pp. 368-377.

On trouve encore des noms de lieux semblables à celui de Louvrage ou plutôt de Levrenge, à Brugelette (Levrenies), à Leeuwerge (Leurunga), à Liefferinghe (1). Ces deux dernières localités situées près d'Alost ont un culte commun pour saint Eloi. C'est un vieux saint dont le marteau joue un rôle dans la dévotion populaire et l'on prétend même qu'il rappelle chez les premiers chrétiens de nos contrées le marteau du dieu german Thor. Les folkloristes trouveront peut-être un rapprochement à faire entre ces diverses croyances et superstitions. Le champ des hypothèses est si vaste !

JULES DEWERT.



Le Culte de saint Bernard à Steenockerzeel.

Saint Bernard, abbé de Clairvaux et docteur de l'Eglise, est l'objet d'une antique vénération à l'église paroissiale de Steenockerzeel, dans le Brabant. Son culte y fut institué en 1574, après une grave épidémie qui emporta un grand nombre de têtes de bétail dans la localité et ses environs, et qui ne prit fin, rapporte-t-on, qu'après qu'on eût organisé une procession en l'honneur du grand abbé. Dans notre pays, saint Bernard est un des thaumaturges qu'on invoque pour la conservation du bétail.

L'affluence et la générosité des pèlerins permirent d'installer dans la tour de l'église un jeu de cloches harmonisées formant carillon (2) et procurèrent au curé Abraham Grietens le moyen d'élever au saint, en 1648, dans une des chapelles du collatéral droit, un autel en marbre qui s'orne depuis d'un beau tableau de Gaspard de Crayer, représentant la Vierge faisant jaillir le lait de son sein jusqu'à la bouche de saint Bernard agenouillé devant elle. C'est peut-être à l'initiative du même ecclésiastique que, vers la même époque, le trésor de l'église s'est enrichi de reliques du saint.

L'examen des comptes de la confrérie de Saint-Bernard nous permet de croire que le concours des pèlerins a été jadis très grand. Au début de la vénération, les oblations furent plutôt modestes. Le 6 mai 1576, on offrait une motte de beurre ; le 20 août suivant, six œufs, et le 27 du

(1) Et à Leffrinkhove (Fl. occid.). Note de M. Tierlinck.

(2) Dr G. Van Doorslaer : *Le Carillon de Steenockerzeel*. Bulletin Folklore Brabanton 1923, p. 265.

même mois, six œufs et un lièvre. Ces oblations étaient vendues au profit de la confrérie. Les offrandes en argent n'atteignaient en 1587-1588 que VII florins du Rhin et quelques sous; mais ce chiffre devint d'année en année plus considérable et, en 1609-1610, par exemple, il ne s'éleva pas à moins de 187 florins du Rhin et 6 sous.

Les pèlerins offraient aussi des animaux vivants (*levende herten*) que le sacristain était chargé de nourrir en attendant qu'on les exposât publiquement en vente au profit de l'église ou de la confrérie, et des ex-voto en cire qu'ils pouvaient acheter dans le sanctuaire même et qui représentaient de petits chevaux, des agneaux, etc.

La confrérie vendait aux pèlerins, lors de la fête de saint Bernard (20 août) et pendant l'octave, des enseignes en argent, en étain ou en plomb que l'on portait au cou (*die men aen hals hanck*), à l'image du saint; des bagues en argent, de petits cœurs en étain ou en plomb, des médailles en argent et en cuivre et des cierges.

Dès l'institution du culte, le sacristain vendait chaque année pour compte de la confrérie un nombre relativement considérable de drapelets aux solliciteurs qui affluaient des localités circonvoisines et même de Bruxelles, ville dont, en 1593, l'avant-veille de l'Ommegang, un trompette communal parcourait les rue pour y annoncer à son de trompe la solennité. C'est aussi avec des drapelets qu'on annonçait la fête dans les environs. On en collait partout, avec, au-dessous, une affichette qui donnait les renseignements nécessaires et les indulgences à gagner. Le chapelain de l'église Sainte-Gudule, qui desservait à Steenockerzeel la chapelle de sainte Pharaïlde, portait le Saint-Sacrement dans l'Ommegang. Pendant que la grande procession se déroulait à travers les champs, le carillon (qui vient d'être restauré à l'intelligente initiative du curé actuel, M. l'abbé L. Lemmens) faisait entendre ses plus beaux airs.

Le culte de saint Bernard, si florissant et si rémunérateur au XVII^e siècle dans l'église paroissiale de Steenockerzeel, semble y avoir perdu beaucoup de sa vogue. Il est probable que le paysan a recours aujourd'hui plutôt au vétérinaire qu'au saint. On ne doit pas le regretter. Cependant, on y célèbre encore en l'honneur du thaumaturge, le premier lundi de chaque mois, une messe solennelle à 10 heures du matin, à l'intention des membres de la confrérie. Le nombre

des assistants est particulièrement grand aux mois de février, mars, avril et mai.

Pendant l'octave du saint, dont la fête tombe le 20 août, on célèbre chaque jour une messe basse et une messe solennelle; le dimanche qui suit la fête du saint, jour du grand pèlerinage et de la grande kermesse, un service solennel a lieu à 10 heures. Avant la guerre, ce dimanche-là, de tôt matin, les pèlerins faisaient à cheval ou à pied le long chemin que la procession du Saint-Sacrement parcourt encore dans la matinée. Après avoir fait le grand tour, qui s'étend à travers les champs, ceux qui l'avaient fait à pied se massaient devant le parvis de l'église, tandis que les cavaliers faisaient trois fois le tour de l'édifice. Aujourd'hui, de tôt matin aussi, les paysans parcourent encore à cheval le grand tour, mais les piétons se contentent de faire le tour du sanctuaire. Le même jour, la procession du Saint-Sacrement effectuée aussi le « grand tour » et on y porte la statue de saint Bernard. Le lendemain, à 10 heures, a lieu une messe solennelle de *Requiem* à l'intention des confrères décédés. Après chacun des services célébrés pendant l'octave, les fidèles sont admis à vénérer les reliques de l'illustre abbé.

A Steenockerzeel, les pèlerins invoquent saint Bernard contre les maladies du bétail, des porcs et des chevaux, et font trois fois, en priant, le tour de l'église. Ils offrent des ex-voto en argent représentant des animaux, et des têtes de porc, qui sont vendues au profit de la confrérie érigée en l'honneur du saint. Il ne se passe guère de jour qu'on ne vienne de loin ou de près faire bénir en l'honneur de saint Bernard et de sainte Pharaïlde du sel, du pain et de l'eau, ou un des trois, qu'on mélange à la nourriture des animaux malades.

Il existe dans le village une « source de Saint-Bernard » (*Sint-Bernardus bron*), mais elle est sans rapport, actuellement au moins, avec le culte du saint.

La confrérie compte de quatre à cinq cents membres, dont un grand nombre négligent de payer leur cotisation annuelle.

Il nous paraît que beaucoup de Wallons ont fréquenté jadis ce pèlerinage, car une des deux anciennes planches en taille-douce encore conservées à l'église et une feuille volante, qui date du milieu du XIX^e siècle et contient notam-

ment les litanies du saint, portent un texte exclusivement français. L'autre planche porte une inscription bilingue.

* * *

C'est notre savant ami M. le D^r Georges van Doorslaer, de Malines, qui a appelé notre attention sur les drapelets vendus anciennement à Steenockerzeel pour le pèlerinage de saint Bernard. On en vendait chaque année un nombre relativement considérable, coloriés ou non. En 1575-1576, Michel (de) Hamont, imprimeur-juré de Sa Majesté à Bruxelles, en fournit 300; en 1591-1592, un imprimeur anonyme, demeurant à Bruxelles près de la Fontaine bleue, derrière l'hôtel de ville, en fournit 900 coloriés au prix de IX florins du Rhin; en 1595-1596, l'imprimeur bruxellois Jan Mommaert en fournit 1,000 coloriés, mais il n'en porte en compte que 900 parce qu'il en a offert 100 quand il est venu lui-même par dévotion en pèlerinage à Steenockerzeel. Aussi Mommaert devient-il le fournisseur attitré de ce genre de souvenirs. Il en fournit successivement 500 en 1596-1597, 800 en 1597-1598, 650 en 1598-1599, 1200 en 1599-1600, 500 en 1600-1601, 1,000 en 1601-1602. A partir de 1603 jusqu'en 1624, chaque année il en fournit de 7 à 800, toujours à raison d'un florin du Rhin le cent. Il est à présumer que c'étaient des xylographies, car, lorsqu'en 1610-1611, on charge exceptionnellement Hans Wyckmans, imprimeur à Louvain, de la fourniture de 900 drapelets, on a soin de mentionner qu'ils sont en taille-douce (*vaeynkens in coperen print*). Bien que celui-ci les fournisse à raison de XV sous et V deniers le cent, il ne reçoit pas de nouvelle commande, car on ne rencontre plus son nom dans les comptes de la confrérie.

De l'année 1625 à l'année 1639, les comptes ne mentionnent aucune fourniture de drapelets. Mais la vente reprend en cette dernière année. Jan Mommaert est mort entretemps et sa veuve et son fils fournissent en 1639, 1640, 1643 et 1644 des drapelets, chaque année pour XII florins du Rhin et en 1641 pour XXIV florins du Rhin. Nous ne connaissons aucun des drapelets dont nous venons de signaler les gros tirages et il est à supposer qu'aucun n'ait été conservé. Les planches gravées, elles aussi, ont disparu.

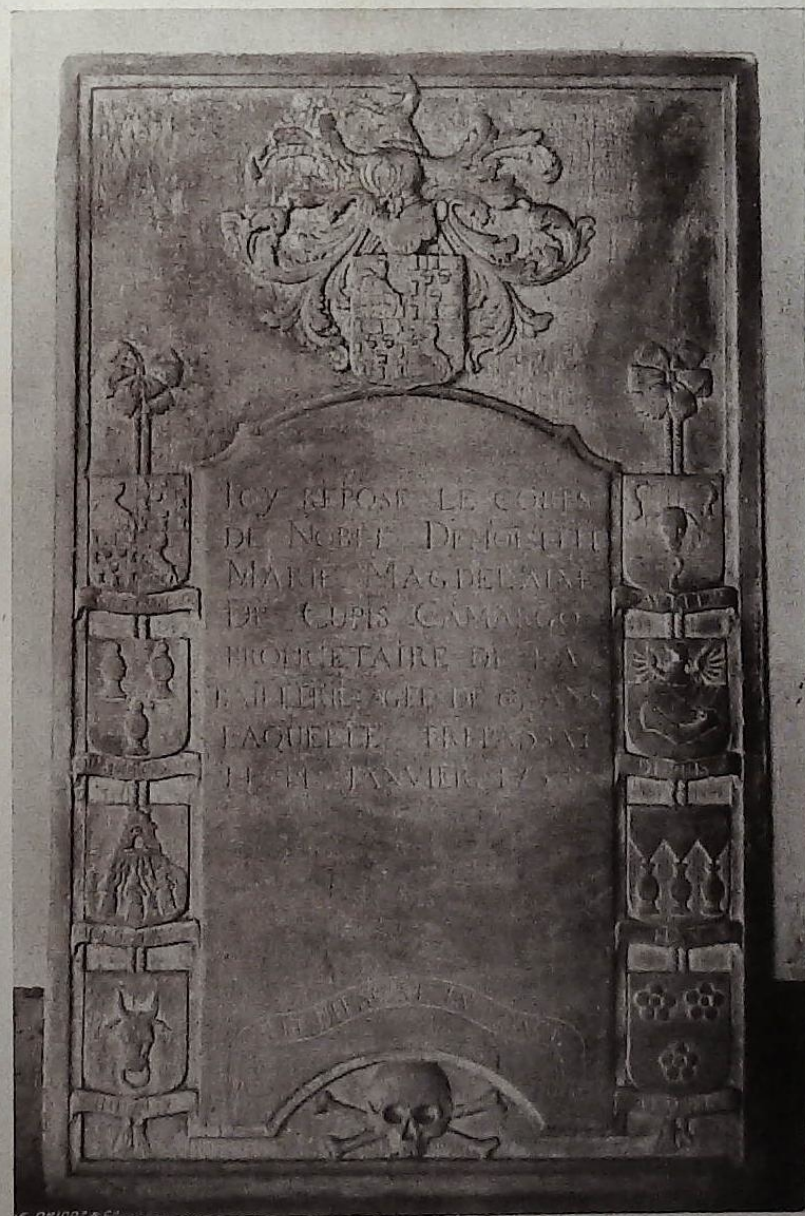
Il est à croire que les drapelets étaient livrés non montés, car les comptes mentionnent quelquefois une dépense



Ancienne image de saint Bernard, à Steenockerzeel.
L'original appartient à M. Emile Van Heurck.



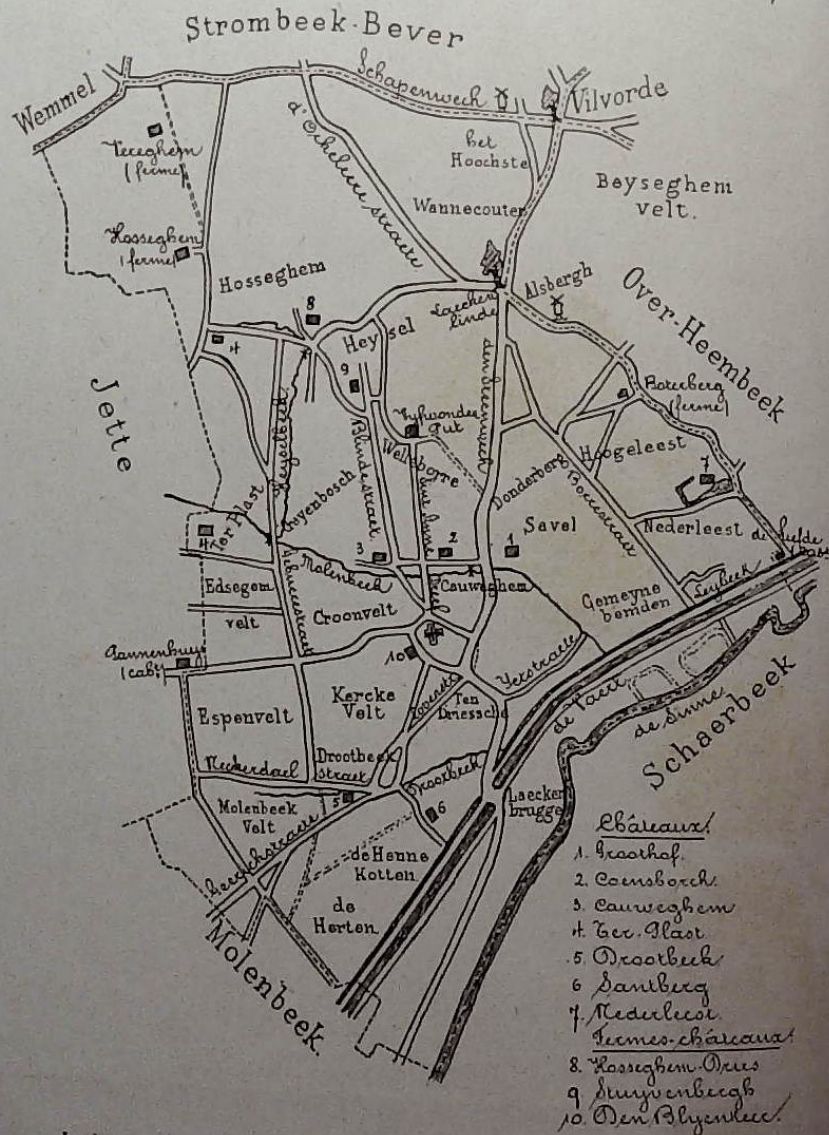
Ancienne image de saint Bernard, à Steenockerzeel.
L'original appartient à M. Emile Van Heurck.



Pierre sépulcrale de Marie-Madeleine de Cupis Camargo, à Baisy.
Inv. des Œuvres d'Art du Brabant.

Laeken au XVIII^e Siècle.

(Carte indiquant la situation des lieux-dits)



Laeken au XVIII^e siècle. — Carte indiquant la situation des lieux-dits.

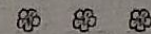
de quelques sous pour les petites hampes auxquelles on les attache pour les porter. Les comptes signalent pour 1617 un paiement de 9 1/2 sous : *It. aen wiskens om die vaenkens aen te plecken*; pour les années 1631 à 1636, un seul paiement de 3 fl. 13 1/2 sous; pour les années 1637, 1639, 1642, 1644, 1646 et 1647, un paiement annuel de 12 sous pour des bâtonnets : *It aen witte wymen totte pampieren vaentkens*. Il y a cependant une exception. Le compte de 1622-1623 mentionne qu'on a payé à Jan Mommaert pour 400 drapelets et leurs bâtonnets (*vier honderd pampieren vaentkens en wiskens*) une somme de 4 florins du Rhin et 10 sous.

En 1631, 1638 et 1645, Jan Mommaert et ses successeurs fournissent à la confrérie de petites images enluminées (*geschilderde bellekens*); en 1631, Jan Mommaert en fournit 2,900 au prix de XXIX florins du Rhin.

On ne possède pas de comptes de la confrérie postérieurs à l'année 1680; mais déjà à partir de 1649, ils ne contiennent plus aucun détail relatif au pèlerinage. Les comptes de l'église citent pour les années 1650-1664 un paiement de 17 sous pour deux cents bâtonnets (*twee honderd witte weyme stocxkens voor de vaentiens van S. Bernaert*).

Dans le Brabant, saint Bernard est aussi invoqué, surtout pour les maladies du bétail, à Audenaken, Eyzer, Huldenberg, Overyssche-Tombeek et, en particulier, contre le feu de Saint-Bernard (*Sint-Bernardsvuur*) ou érysipèle ambulante, à Goyck.

EMILE H. VAN HEURCK.



Superstition à l'occasion de processions au Payottenland.

(Traduction.)

La procession annuelle qui a lieu un peu partout le jour de la mi-août ou de l'Assomption me donna l'occasion ici, à Ternath, d'être témoin d'un fait curieux qui nous montre jusqu'à quel point les pratiques superstitieuses sont restées tenaces chez beaucoup de vieilles personnes.

Suivant un usage très ancien, les habitants avaient parsemé les rues de coupures de papiers multicolores, de sable blanc, de fleurs et de feuilles; la procession avait passé,

lente et traînante, sur le rythme d'une marche appropriée, et la foule, massée le long de la voie et habituée à renouveler à deux et trois reprises sa badauderie à des endroits différents, venait de se ruer vers une autre place. Seul un vieux paysan, connu au village pour ses remèdes empiriques et encore fréquemment consulté et appelé pour donner ses soins au bétail et aux personnes, restait sur le chemin que venait de parcourir la procession et ramassait continuellement des objets dont il emplissait une de ses poches. Intrigué par ce manège, je me dirigeai lentement vers cet endroit et, arrivé près du vieillard, il me dit : « Je ramasse ce que d'autres ne veulent pas. » Je constatai qu'il prenait certaines feuilles, des tiges de verdure et qu'il fit ostensiblement son choix parmi les nombreuses fleurs dont le chemin était parsemé. Lorsque je lui demandai l'usage qu'il pouvait bien faire de tout cela, il me répondit d'une façon visiblement méfiante et sans interrompre ses recherches : « Moi, je le sais bien ! » Ayant remarqué sur le côté de la route des fleurs identiques à celles que je venais de lui voir ramasser et les lui ayant signalées, il me dit : « Non, je ne veux que celles se trouvant au milieu du chemin et sur lesquelles le Saint-Sacrement a passé », et il continua ses recherches.

Le fait ne resta pas isolé, car quelques instants après, je vis une vieille paysanne qui, dans une autre rue, se livrait à la même pratique.

J'appris de personnes âgées que ce singulier et superstitieux usage est resté coutumier dans la plupart des villages de notre Payottenland et que les feuilles, tiges et fleurs ainsi recueillies le long des chemins que viennent de parcourir les processions, sont soigneusement conservées encore dans maint ménage campagnard pour servir, à l'occasion, de préservatif contre toutes espèces d'adversités dans la maison d'habitation, dans l'étable ou aux champs : C'est ainsi qu'une petite poignée de ces fleurs ou feuilles, jetées dans le poêle par temps d'orage, préservent certainement contre la foudre et qu'à l'arrière-saison, lorsqu'est venu le moment d'ensemencer, beaucoup de laboureurs de l'ancien temps ont conservé l'habitude de mêler à leurs semailles une partie de ces fleurs qui ont le pouvoir d'éloigner les épis noirs de la future récolte.

EV. DE PADUWA.



La danseuse Camargo.

La famille Cupis, d'origine romaine, a donné à l'Eglise un archevêque de France, un évêque d'Ostie et un cardinal, doyen du Sacré-Collège, en 1517, sous le pontificat de Léon X. Un membre de cette famille se fixa à Bruxelles au XVI^e siècle.

La famille de Camargo, d'origine espagnole, était plus riche et plus illustre encore. On cite un Alphonse de Camargo, amiral espagnol, dans la première moitié du XVI^e siècle, et un Ignace de Camargo, théologien espagnol de l'ordre des Jésuites, au commencement du XVIII^e siècle. Théodore ou Thierry, baron de Camargo, était le frère de ce jésuite. Le père, Louis, mourut à Bruxelles en 1639. Le grand-père ou grand-oncle, Melchior, était un gentilhomme espagnol venu aux Pays-Bas en 1567 avec le duc d'Albe. Un Cupis épousa une Camargo et l'illustration de cette famille l'engagea à joindre son nom au sien.

Alexandre de Cupis de Camargo servit dans les armées du roi d'Espagne en qualité de capitaine de cavalerie. Il épousa, vers l'an 1600, Elisabeth, fille de Thierry Lejeune, lieutenant de la cavalerie légère, vaillant soldat qui s'était distingué à la bataille des Dunes ou de Nieupoort en 1600. Thierry se retira du service après trente années et se fixa à Bousval, à la Baillerie. Thierry ou Théodore de Cupis-Camargo, seigneur de la Baillerie, fils d'Alexandre, mourut le 21 janvier 1675. Son fils Pierre acquit toute la propriété et juridiction de la Baillerie. Il mourut en 1704. Sa fille, Marie-Magdeleine de Cupis-Camargo, née en 1686, se serait retirée à Baisy et y aurait vécu à l'ancienne cure. Elle y mourut sans enfants, le 14 janvier 1755. Sa pierre sépulcrale, ornée de huit écussons, restaurée par les soins du gouvernement belge, se voit encore à l'entrée de l'église paroissiale de Baisy.

C'est à tort que Marie-Magdeleine Cupis a été confondue avec la fameuse danseuse.

Ferdinand-Joseph de Cupis-Camargo, frère de Pierre, moins bien partagé de la fortune, en vertu du droit d'aînesse, se fixa à Bruxelles, où il épousa Marie-Anne de Smedt. Il eut plusieurs filles et plusieurs fils, qui naquirent à Bruxelles ou à Paris. La célèbre danseuse, Marie-Anne

Cupis, est née à Bruxelles le 15 avril 1710; elle fut baptisée en l'église Saint-Nicolas; elle mourut à Paris, le 28 avril 1770. Dans les différents actes de baptême de ses enfants, Ferdinand-Joseph se qualifie d'écuyer, de seigneur de Renoussard et d'Opperzielen. WAUTERS (*Biog. Nat.*, v° « Camargo ») dit ignorer où était Renoussard. Ceux de Bousval savent que les « Renoussau » ou « Rinoussau » sont une terre dépendant de la ferme de la Baillerie et située sur le territoire de Baisy-Thy. Malgré sa vanité nobiliaire, Ferdinand-Joseph était obligé pour vivre de donner des leçons de danse et de musique. Il avait comme élève la princesse de Ligne. Il emmenait parfois chez elle l'aînée de ses filles, Marie-Anne, qui annonçait de telles dispositions pour la danse que la princesse engagea le père à la faire entrer au théâtre. Celui-ci se récria: il ne voulait pas déroger, mais la princesse l'assura que le roi avait porté un édit autorisant les nobles à danser sans perdre leur qualité.

Marie-Anne fut envoyée à Rouen pour y prendre des leçons d'un maître fameux. Elle débuta à l'Opéra de Paris en 1726 où elle fit sensation par sa manière pleine de mouvement. En 1728, elle fut enlevée par le comte de Melun; elle reparut bientôt sur la scène, qu'elle quitta en 1734 pour y rentrer en 1740. Elle était alors la première danseuse et jouissait de la pension que Louis XV avait faite à celle qui l'avait précédée. Elle se retira définitivement en 1751. Elle survécut dix-neuf ans à ses triomphes, que Voltaire a célébrés.

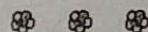
Elle mourut le 28 avril 1770, rue Saint-Honoré, et fut conduite à l'église Saint-Roch, sa paroisse, dans un corbillard orné de draperies virginales; ce détail excita le rire de ceux qui, d'après les mauvaises langues, lui attribuaient mille et un amants, autant que de maîtresses à don Juan.

Il est donc impossible de confondre la belle pécheresse dont Lancret fit plusieurs fois le portrait avec la vieille demoiselle de la Baillerie, qui, selon la tradition, raffolait des petits chiens et les faisait ensevelir dans du linge fin quand ils mouraient.

La vie de la Camargo, avec des détails sur ses frères, dont l'un, François, était violoniste dans l'orchestre de l'Opéra, a été publiée, en 1908, chez Flammarion, par Letainturier-Fradin. C'est plus attachant qu'un roman.

D'autres Cupis continuèrent à vivre à Bousval et aux environs, sans se souvenir qu'ils descendaient d'une grande famille. Ajoutons qu'en cette localité on prononce Cupisse, et non Cupi, sans y voir autrement malice d'ailleurs.

J. DEWERT.



Les lieux-dits de Laeken (Bruxelles).

Mes recherches concernant l'histoire locale de Laeken m'ont permis de dresser la liste ci-après des anciens lieux-dits de cette commune, réannexée au territoire de Bruxelles en 1921.

Cette nomenclature a été faite principalement d'après les actes (*goedenissen*) transcrits dans les registres scabinaux par les greffiers de l'ancienne cour censale de Laeken-Notre-Dame. J'ai puisé aussi quelques dénominations dans les archives des Hospices de Bruxelles. Celles qui sont marquées d'un astérisque sont empruntées à l'*Histoire des Environs de Bruxelles*, par Alphonse Wauters (tome II, pp. 343 à 388).

L'examen de cette nomenclature révèle que maints noms d'un usage courant autrefois, sont tombés totalement dans l'oubli. Il en est ainsi, entre autres, des noms de deux hameaux, *Welleborre* et *Cauweghem*, totalement ignorés des Laekenois d'aujourd'hui et qui étaient situés, l'un autour de la fontaine Sainte-Anne, l'autre sur les bords du *Molenbeek*, à hauteur de la *Blindestraat* (aujourd'hui rue Médori). Ces deux noms reviennent sans cesse sous la plume des anciens scribes. *Cauweghem*, soit dit en passant, a dû avoir un aspect fort pittoresque au XVII^e siècle. C'était alors une succession de maisons de plaisance, dont quelques-unes ont survécu, sans avoir encore, toutefois, leur cachet riant d'autrefois.

Les hameaux de *Nederleest* et de *Hoogeleest* ont été rasés, lorsque le roi Léopold II a agrandi le parc de Schoonenberg, par l'incorporation de ces hameaux et du *Donderberg*.

A mentionner aussi le hameau de *Ten-Driessche*, cité souvent, lui aussi, dans les vieux actes, et qui occupait l'emplacement de l'ancienne maison communale construite vers 1865 (rue des Palais). C'est là que se trouvait, du

xvi^e au xviii^e siècle, le cabaret achalandé *den Wildeman*, installé dans la suite sur le *Donderberg*.

Chose curieuse, la dénomination de *Drootbeek* était portée non seulement par le hameau avoisinant la place de la Maison-Rouge, mais aussi par la ferme que la famille patricienne des de Coeckelberghe a possédée au hameau de Nederleest. Le nom de *Borrekenvelt* (champ de la Source) a été donné à divers champs situés les uns près de Drootbeek, un autre à Nederleest. Ces doubles emplois, prêtant à confusion, étonnent le toponymiste, habitué à voir nos ancêtres donner des noms bien distincts aux diverses zones de leur « patelin ».

On verra que *Borrekenvelt* n'est pas le seul nom rappelant les anciennes sources de la commune. En 1312, on cite une *borrekene*, qui semble être la fontaine qu'on appela dans la suite fontaine des Cinq-Plaies ou fontaine Sainte-Anne.

Maints noms rappellent les anciennes carrières de grès (*steenpoelen*) ou les anciens vignobles. Une vieille rue de Laeken porte encore le nom de rue des Vignes.

Les noms des routes rayonnant de Laeken vers les localités voisines portent des noms très variables dans les vieux parchemins. Le chemin vers Koekelberg (aujourd'hui rue de Molenbeek) est appelé tantôt *Lovenstraet*, tantôt *Gee-riek straet*, tantôt *Quade straet*, parfois aussi *Mechelsche baen*. La route de Jette portait le nom *Canal de Groenweg*, sans doute à cause de ses ombrages ou de ses abords verdoyants. Le chemin qui la croise et dont la rue Fransman est un tronçon, s'appelait *Gebuerstraet* ou *Meyscheweg*.

Parallèlement à la Senne, serpentait le vieux chemin de Malines, qui prolongeait le chemin venant de Molenbeek et de Koekelberg et dont le nom *Yetstraet* révèle l'ancienneté. Parfois on l'appelait aussi *den Doornick*. Cette dénomination *Yet*, *Yette*, est sans aucun doute le nom primitif du ruisseau qui traverse Jette et Laeken.

Au point de vue agricole, on relève les noms de quelques champs assez vastes : le *Kerckvelt*, le *Croonvelt*, l'*Espenvelt*, etc., et dans le nord de la commune, le *Wannecontere*, nom qui semble remonter à une haute antiquité. Quelques dénominations, telles que *den gulden bodem*, à Cauweghem, et le *Ryckdal*, près de la voie romaine, semblent attester la grande fertilité du sol.

Un seul bois, le *Crayenbosch* (mont Saint-Alban actuel), et une seule grande bruyère, le *Heysel* (de *heide*, bruyère, et *sele*, habitation). Laeken paraît donc avoir été peu boisé depuis plusieurs siècles. Les prairies, au contraire, abondaient comme les cultures. Elles occupaient notamment de grands espaces entre la Senne et la *Yetstraet*, où elles étaient réservées à la commune pâture, de même que les *dries* (terrains vagues), semés çà et là. Inutile de dire que les marais (*broeck*) n'étaient pas moins nombreux, à cause de la situation du village à un endroit coupé de ruisseaux. On sait d'ailleurs que le nom du village signifie eau (*Lache*, *Lachen*, *Laken*, etc.).

Il me reste à signaler le nom de *Neckersdael*, que les anciens Laekenois donnaient au vallon du Drootbeek et qui, si j'en crois les étymologistes, serait un souvenir des lutins ou nains aquatiques (*nickers*) de la mythologie germanique.

Des listes de lieux-dits devraient être dressées dans toutes les communes. Non seulement elles apportent une contribution sérieuse à l'histoire et à la géographie locales, mais elles permettent de donner des noms judicieux aux rues et places nouvelles, trop souvent baptisées du nom de M. Machin ou de M. Kakebroek.

Le lecteur trouvera ci-contre un plan du vieux Laeken, indiquant la situation des hameaux et des principaux lieux-dits.

ARTHUR COSYN.

Conseiller communal de Bruxelles.
(Ancien conseiller communal de Laeken.)

* * *

Liste des hameaux et lieux-dits de Laeken.

Abords de l'église :

- de Kerckstraet, 1655;
- bij de Kercke, over den poel, 1585;
- onse lieve Vrouwe veldeken, 1753;
- het Kerckvelt, 1586;
- lants op het Kerckvelt, geheeten den Meuter Put, 1772;
- het Kerckhoffvelt, 1670.

Welleborre (abords de la drève et de la source Sainte-Anne) :

aen 's Papenberch, 1587; den Papenberch, 1664; * 's Papenberch straete, 1631; het oudt curegoet, geheeten 's Papenberch, 1658; op Sappenberch, daer de dreve van Sint Anne is doorgemaect, 1708;
 te Wellinborne, 1300; op de Wellen Borne, 1366; te Couweghem, inden Welleborre, 1592; — op den Welleborre, ontrent de Sint Anne cappelle, 1714;
 int Wellenbroeck, 1504;
 sint Anna dreve, 1626;
 den vijf Wonden Put, 1750;
 den Wellenbergh, 1760 (1);
 opt Dorekensvelt, opten Clueveere, nu geheeten Keyenberch, 1537, 1609;
 den Keyeren bergh, achter Sint Anne Capelle, 1762;
 op den Caeyenbergh, boven Sinte Anne borre, 1758;
 den Kauwenberg (1836, cadastre Popp);
 het Schempeghens velt, 1602; het Schempenevelt, 1672; he Schempersveldt, 1734; het Schempeldt ofte Welleborre, 1760;
 aen den steenpoel, boven Sint Anna borreken, 1754;
 opt Stuyvenberch, 1655;
 ter plaetse geheeten Wayenberge, 1567;
 te Tomberghe, 1571.

Cauweghem et le Donderberg :

molen te Cauweghem, 1346;
 den Cauwegomschen Dries, 1655;
 die Cauweghem strate, 1550;
 int Swittenblock, 1627;
 ter Kelen, aande Molenbeke, 1573;
 den gulden Bodem, 1484;
 inde guldenem Bodem, opt velt geheeten de Croone, bove de Kele, tusschen de goeden wijlen Zeghers van de Heetvelde... 1512;
 boven Cauweghem, int Scoeflant, 1406;
 den rechten steenwech, 1640, 1724; idem, loopende naar den Donderberch, 1632;
 de Dechelstraete, 1321; de Echelstrate, 1563;
 den Dongelberch, 1300, 1504; den Dommelberch, 1524; den Dondelberch, 1633; den Donderbergh, 1753;
 boven den Dongelberghe, naest die Hoelstraete, 1635;
 den Keyberch, 1509; opten Keyerberch, onder den Dongelbergh, 1524;

(1) Derrière la chapelle Sainte-Anne. (*Caertboeck des Chartreux Archives du Royaume*, n° 2014.)

onser Vrouwen steenpoel, opten Dongelberg, 1563;
 de Zavele, 1559; den Savel, 1655; het Elstveldeken, gemeynelijck geheeten de Saevele, 1615.

Heyzel, Ter-Plast et environs :

den Hijsle, 1568; achter den Hijsel, neffens den Musselberch, 1624;
 * den Muysenberch;
 het Waegelant, aenden Heysel, 1655;
 sincte Peeters bosch, inden Hysel, 1571;
 den Meysschenwegh, 1734;
 opt Espenvelt, 1544;
 opten Honghere, 1524; idem, aen de Espenstrate, 1614;
 de Croone, 1580; het Croonenveldt, 1734;
 het Edseghemschevelt, 1504; het Edsegem ofte Croonenvelt, 1773;
 den Wytham, op d'Edstsegem velt, 1630;
 aen Smaensput, opt Borrekensvelt, 1646; het Smans put veldt, 1734; het Borrekens velt, nu genoempt Smansput, 1755;
 opt Borrekens velt, aanden hooghen wech, gaende van Laken t'Ouderheijde, 1570;
 opt Poetkensvelt, anders geheeten d'Borrekensvelt, 1584;
 opt Poetkensvelt, aenden Groenwech, 1600;
 opt Poetkensvelt, aende Wilge, 1600;
 aen Potkenswilge, op 't Essegem velt, comende aende wech van Laecken naer Oudenheyde, 1700;
 den groenen Wech, loopende van Laecken naer Jette, 1738;
 idem, loopende van Laecken naer Edseghem, 1747;
 ter Plast, 1327; de Plast, 1346;
 de Heyde, 1465;
 lants bij Jette, op Dessegemmervelt, boven der kinderen van der Noot vivere, tusschen dlant wilen Ghysbrecht van Buysseghem, 1494;
 bloco appellato Schoeflant, 1465; Scoflant, 1494;
 Seteylant... desuper curiam quondam Johannis dicti Magnus, 1465; Streylant boven thof wylen Wouter Magnus, 1494;
 ultra vicum dictum de Blinde strate, inter... et bona que fuerunt mutorum dictorum der stommen van Laken, 1429 (1);
 opt Crayenbroeckvelt, tegen de groote ende cleyn Blindt straete, 1763;
 boven de Blindestraete, inde Wannecoutere, 1406;
 de kleyne Blinde strate, loopende naer Crayenbroeck, 1769;
 int Crayenbroeck, 1531;
 de Craeyengothe, 1595;

(1) Une fondation en faveur des muets aurait-elle existé à Laecken?

lants inden Hysele, geheeten den Crayenborre, 1600;
den Crayenbosch, 1783;

Drootbeek :

* Droetbeke, 1303;
op Neckersdal, 1300; d'Neckersdal, 1554;
opt Borrekens velt, nu geheeten Neckersdal, 1583;
in de Kerchhof coutre, op Bornekens velt, 1300;
opt Vlierken, te Drootbeke, neven het Cautergat, aende Quade-
straete, streckende naer Meys, 1640;
de straete ofte Cautergat, geheeten den Meysschen wegh, 1762;
de Gebuerstraete, 1646;
opten Cattenpoel oft Drootbekevelt, 1520, 1594;
het Laeken velt ofte Borrekensvelt, 1680;
bij Neckersdael, opt Borrekens veldt, 1747;
de Lovestraete, 1530; de Lovensche straet oft Quaystraete, 1690;
de Gheericstraete, te Droetbeke, 1537;
op den Ham, aende Geericx straete, 1727;
de Mechelsche baen, van Molenbeek naar Laken, 1831;
den Exterpoel, 1293; den Exterrenpoel, 1599; den Exterenpoel,
alias Exterput, 1565;
biden Extren Poele, boven den Putte, 1406;
het Exterputvelt, aende straete van Coeckelberghe naer Laecken,
geheeten de Geerickstraete, 1783;
opden Exteren Put, boven Neckersdal, 1640;
de Dorrestrate, 1560;
het Molenbeekvelt, 1745;
d'Ennecoten block, 1655; d'Eyndecoten, 1697; d'Endekoten,
1701;
de Herten, 1753;
* de roode Meerschen.

Ten-Driessche et les Prés communs :

opten Driessche, aenden steenwech, 1512;
ten Driessche, aenden poel, aende Loverstraete, 1586;
de Logestraete, 1640; de Lovenstraete, 1644; de oude Lovensche
Baene, 1781;
d'oude Mechelsche Baene, 1762;
de Yetstraete, 1512, 1645;
in de Meeren, 1762;
den Mexhem, 1356; den Minxhem (prairie), 1406; inde Mexem,
aende Yettestraete, 1617;
int Broeck, 1474;
int Lakenbroeck, bij d'oude Sinne, 1587;
prope pontem lapideum, 1430;
de Laecke brugghe, 1656;
het Staectetsel, bij de Lakenbrugge, 1688;

de Calckhoven brugge, 1765;
aent Jodengat, 1679;
in die Bussempt, 1366; tusschen de Bussempt ende Clopstrate,
1406; aen den Buessempt, 1490; bempt geheeten den Boes-
sempt, nu geheeten den Wemmele, 1563; de Gemeynthe
genoempt den Bessem, 1682; den hooghen Bessem; den
leegen Bessem. 1688;
den neren Bessempt, inde Gemeynthe, aenden Dorick, 1666;
den Swanendriesch, ter stadt geheeten den hooghen Bessempt,
1585;
den Wemmelaer, 1700; den Sueren bemt oft de Wemelaer,
1734;
de Laecken bemt, 1734;
de clyn Bemdekens, 1734;
den Breebempt, inde Gemeynthe van Laecken, 1676.

Nederleest et Hoogeleest :

ter Elst, 1366; boven den Neder List, ter plaetse geheeten ter
Elst, 1649;
opt Vlierkens velt, bij de Nederliest, 1669 (1);
opt Vinckelandt, regenoten de Bosselstraete, 1669;
inde Liest, aende Bosselstraete, 1646;
ter Vierstraten oft Boschstrate, daer de herbane van Mechlen
over loopt, 1655;
* de Vierbeke, 1380;
de Broeckstraete, 1652; de Blockstraete, nu geheeten de Broeck-
straete, 1781;
inde Colct, 1366; de Colcstraete, 1366;
opt Liestvelt, 1597;
opt Borrekens velt, boven de vivers te Droetbeke, 1366;
den Lammeren berch, inde Liest, 1663;
opte Hooghe Liest, aenden Driessche, 1524;
den gemeynen Driessche, 1773;
huysen opden Hooghenliet, geheeten den Molhoep, 1637;
landt boven den Donderbergh, op den Hoogen Leest, geheeten
den Molhoop ofte het Eydeken, 1783;
* Botrenghem, 1294; Botelghem in geen side der Liest, 1366;
Boteghem, 1366; Boedeghem, 1366; inde Liest, te Botelghem,
1517;
den Keyerberch inde Liest, te Botelghem, 1517.

Beysegghem :

Bisenghen, 1287; Bysegem, 1563; * Bizegem, 1620; Beysegem
velt, 1655 (2);

(1) Un plan de 1763 de Vlesenbeke indique aussi un lieu dit
den nedersten Leest.

(2) Ce hameau est cité maintes fois comme dépendance de
Laeken, auquel il n'a été rattaché qu'en 1897. Aurait-il fait partie
anciennement de cette commune?

opt Beysegem velt, lanx de Splytstraete, 1616 ;
de Sprietstraete, 1758 ;
den Alsbergh, 1752 ; den Alsebergh, 1760

La voie romaine et ses abords :

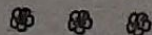
* Via dicta Walenwegh, 1386 ;
den Schaepwech, 1603 ;
inde Wannecoutre, 1300 ;
opten Wannecouter, aenden Muysenberch, 1582 ;
den Wannecoutere, int Rijckdal, 1714 ;
op den Wanne Cauter, op den Lywaert, neven 't Doreken, 1747
* het hoogste stuck van Brabant, 1562 ; 't hoogste van Brabant,
boven den Wannecoutere, 1596 ; 't Hoogh veldt, 1762 ;
de Laecken Linde, 1660 ; Laken linde, 1762
d'Ockeelere straete, 1762.

Hosseghem :

* Ossengem, 1157 ; Osseghem, 1312 ; t'Ossegem, inden Driessch,
1432 ;
d'Ossemmervelt, 1458 ; op d'Osseggemervelt, 1536 ;
bij de Ossendriessche, 1656 ;
den Nosseghem Driessch, 1670 ;
t'Ossenem, bi de steenpoele, 1346
den Broeck, neven den steenpoel. t'Ossegem, 1599 ;
t'Ossegem, ten steenpoelen, 1605 ;
den Bisschoppen poel, 1655 ;
* het Verreboschvelt ;
de Wevelsborch (près d'Osseghem), 1509 ;
* fossata dicta de Wallegracht, 1453 ;

Lieux-dits dont la situation n'est pas désignée :

* Oudebroeck, 1312 ;
* den Borrekene, 1312 ;
* den Moertre, 1312 ;
sinte Marien borkene, 1366 ;
op de Keien, 1366 ;
den Campsviver, 1504 ; de Captsviver, 1520 ;
den ouden Wijngaert, 1356 ;
de Wijngaert poel, 1599 ;
ante Vineam, 1321 (1) ;
* Berckendael, 1627 ;
de Poelstraete, 1680 ;
den Wemmelberg, gemeynelyck geheeten de Valle, 1733.



(1) Un acte de 1458 cite un vignoble (appartenant à l'Infirmierie du Béguinage) à Hosseghem, près du vivier de feu Jean van der Noot et près du moulin et du vivier de feu Egide de Coekelberge.

La rue Dongelberg, à Tirlemont.

(Traduction.)

A la fin d'un article « Les nains aux environs de Tirlemont » (*Folklore brabançon*, 1^{re} année, p. 27), l'auteur dit : « La petite rue de la Montagne, à Tirlemont, portait autrefois le nom de rue Dongelberg ; il est possible qu'un sieur Dongelberg a habité ces lieux, mais cela n'est pas prouvé. » Comment, cela n'est pas prouvé ! Une masse de registres de cens et de comptes, indépendamment d'autres documents des temps passés contredisent cette affirmation.

La petite rue de la Montagne, à Tirlemont, s'étendait autrefois de la rue Longue ou rue Victor Beauduin à la rue de la Caserne ou rue des Récollets, en passant par la montagne Saint-Germain. Sur la montagne, elle séparait le marché au beurre de la grande rue de la Montagne. Ainsi elle était divisée en deux tronçons, dont l'un coïncide avec la rue des Fripiers actuelle et l'autre avec la petite rue de la Montagne actuelle. L'un des tronçons est mentionné dans le Registre des pitances de Maagdendaal, un registre ou parchemin achevé en 1383. Il y est question d'une petite rente que l'abbaye d'Oplinter avait à toucher tous les ans d'une propriété située dans cette rue, notamment « d'un immeuble de feu Hubert Palsters, situé dans la rue de la Montagne, près de la maison de Walsberghe, entre la maison de Franken van Nodevoert et celle de Bielen Haechs » (1). Or, on sait bien où se trouve la maison de Walsberghe : dans la rue de la Caserne, ou rue des Récollets, juste en face de la rue des Fripiers. Dans les derniers temps, elle appartenait à la famille Goossens. Actuellement encore la croix de Malte se trouve au-dessus de sa grande porte. L'autre tronçon — la petite rue de la Montagne actuelle — est dénommé dans les documents des premières années du XVII^e siècle : la petite rue de la Montagne reliant la rue Longue au marché au fromage et inversement conduisant du marché au fromage à la rue Longue (2).

Vers 1635, la petite rue de la Montagne actuelle est désignée comme suit : « la petite rue de la Montagne vers la

(1) Archives de l'église Saint-Germain à Tirlemont, II, sect. IV, n^o 1, fol. 67.

(2) Archives des Dominicains de Tirlemont. Comptes des chapelains de N.-D. au Lac, 1613.

rue Longue » et la rue des Fripiers; « la petite rue de la Montagne vers la rue au Poivre » (1). La rue au Poivre, à cette époque, se composait des rues au Poivre et de la Caserne actuelles.

Il est certain qu'au XVI^e siècle une famille van Dongelberghe était établie dans la petite rue de la Montagne et y possédait au moins une propriété importante.

Avant d'en fournir la preuve, nous mentionnerons en passant qu'au lieu de rue Dongelberg on écrit parfois rue « Donckelbergh » et rue « Donderbergh »; nos ancêtres n'avaient pas une orthographe bien établie, la plupart écrivaient comme on l'entendait (2).

Dans beaucoup de documents se rapportant à Tirlemont, qu'il nous a été permis de consulter, nous n'avons trouvé pour les dernières années du XV^e siècle ni une famille van Dongelberghe ni une rue Dongelberghe. Sa dénomination « petite rue de la Montagne ou rue Donghelberghe » se rencontre la première fois vers le milieu du XVI^e siècle. Avant cette époque, c'était toujours : rue de la Montagne — petite rue de la Montagne — petite Montagne — vicus montis — parvus mons (3).

Le premier membre de la famille Dongelberghe que nous rencontrons à Tirlemont est le seigneur Jacques van Dongelberghe. Vraisemblablement il venait de la Wallonie. Il était arrivé à Tirlemont par suite de son mariage avec Maria Nackaerts, qui appartenait à une ancienne famille noble de la ville. D'après *Le Théâtre tant sacré que profane du Brabant* (supplément), Jacques mourut en 1485 et fut enterré dans l'église Saint-Germain. La pierre tombale portait l'épithaphe :

*Hic jacet conditus Jacobus de Dongelberge,
Armiger qui obiit A° Domini MCCCCCLXXXV.
XXX die mensis may et domicella
Maria Nackaerts, uxor ipsius.*

La veuve Maria Nackaerts fit son testament le 11 octo-

(1) Archives de l'église Saint-Germain, II, sect. I, n° 41.

(2) Archives de Saint-Germain à Tirlemont, A, sect. II, n° 51, fol. 37, 1°.— A, sect. II, n°s 44, 51, 61, 62, 63, 64. Archives de l'Etat à Bruxelles. Arch. eccl., n° 2291, fol. 34, 4° et n° 2293, fol. 39, 1°.

(3) Archives de Saint-Germain, A, sect. II, n° 24; id. A, sect. III, n° 26. Archives de l'archevêché de Malines. Comptes de St-Germain à Tirlemont.

bre 1508 et fonda une messe qui est encore chantée à l'église Saint-Germain, chaque année, le 15 août (1).

Dans les premières années du XVI^e siècle, nous rencontrons un autre Jacques van Dongelberghe à Tirlemont; il était propriétaire dans la petite rue de la Montagne; cette propriété passa au « seigneur et maître Germain van Dongelberg » vers 1530.

Ce dernier nom se rencontre souvent parmi les échevins de Tirlemont; entre autres aux années 1548, 1558 et 1560. Son sceau pend encore à un acte au profit de l'abbaye de Heylisse. Ce sceau représente un lion avec un bâton passé au-dessus du corps; il porte cette légende :

S. Germani Dongelbergh scabi then (2).

Maître Germain était probablement un petit-fils ou du moins un parent de Jacques van Dongelberghe et Marie Nackaerts. Il fit d'ailleurs ajouter sur la pierre tombale à l'église Saint-Germain, l'inscription : *Mgr Gërmanus de Donghelberghe, cum uxore et prolibus A° Domini*. Cette pierre tombale portait des quartiers sans nom. A ce qu'il paraît, les inscriptions étaient devenues illisibles au XVIII^e siècle.

La description des cens et rentes dûs au chapitre de Saint-Germain ou à des institutions de bienfaisance de Tirlemont, permet d'établir exactement la situation de la maison des van Dongelberg. C'est ainsi qu'on lit dans les comptes du « anniversarium commune » de l'église Saint-Germain, des années 1533-1538, conservés aux archives de l'archevêché de Malines :

« Item, les héritiers Wouter-Loeters, demeurant rue de la Montagne, vis-à-vis de maître Germain van Donghelberghe bornant Robert Gielis et maître André van Meydenborch. »

Ce qui nous intéresse surtout dans cette mention est le maître André van Meydenborch. Sur sa propriété, il y avait aussi une rente au « anniversarium commune ». L'administrateur de cette institution décrit comme suit le fonds :

« Item, maître André van Meydenborch demeurant rue

(1) Archives de Saint-Germain, A, sect. IV, n° 57. V. BÉTS : *Histoire de Tirlemont*, II, p. 17.

(2) J. TH. DE RAADT. *Sceaux armoriés*. I, p. 384.

de la Montagne, bornant les héritiers Wouter-Louters et Jean van Kiesecum, iii lib facit — XX deniers de gros. »

Régulièrement d'année en année, la propriété de maître André est mentionnée dans les registres du « anniversarium commune », de sorte que nous apprenons à connaître toute la série des propriétaires ultérieurs jusqu'en 1716. Parfois la description du fonds accompagne de nouveau la mention du cens; c'est ainsi que nous trouvons la description suivante dans un document du commencement du XVII^e siècle.

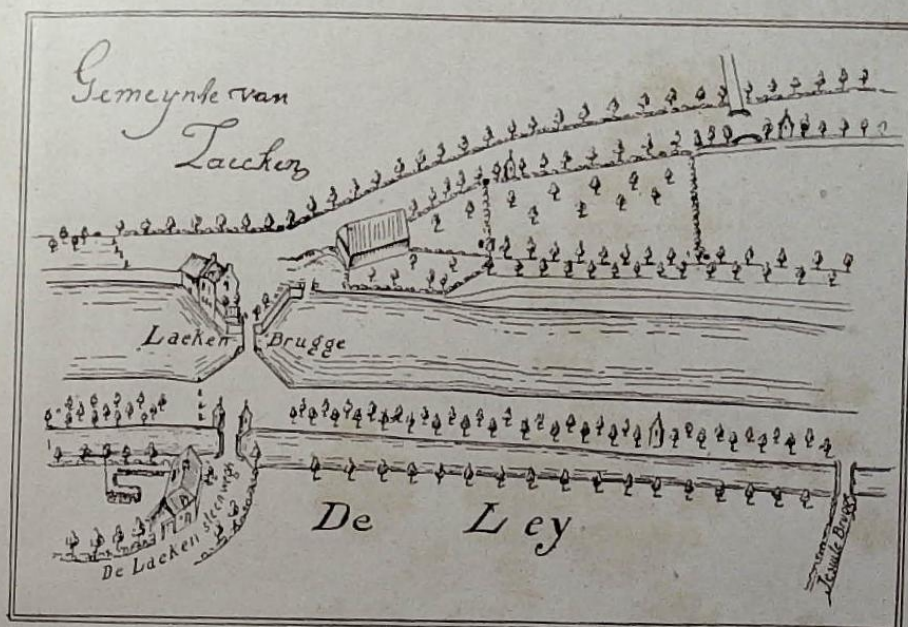
Dans la Dongelberchstraat: *Idem Petrus Hiegaerts antea heredes domini Johannis van Dionant annue iii lib paymenti facit xx groot; de sua domo situata inter bona domini Lamberti Grevii a latere, Bernardi Verkins a retro fondos novarum domorum extructarum per Joannem Marcelis ab altero latere et viam regiam sive plateau ab anteriore parte* (1).

A cette époque donc la propriété de feu André van Meydenborch touchait « derrière à la propriété de Bernard Verkins, mais cette propriété était la maison *Den Salm*, à l'ancien marché aux harengs, actuellement le marché au bétail. Nous sommes à même d'indiquer presque exactement l'endroit où se trouvait la maison *Den Salm*, mais si la maison d'André van Meydenborch y touchait derrière, celle-ci, de même que l'habitation des héritiers Loeters, était située dans la petite rue de la Montagne, du côté gauche quand on se dirige du marché au beurre vers la rue Longue, et la maison des van Dongelbergh était sur le côté droit, puisque d'après le registre celle-ci se trouvait en face des héritiers de W. Loeters.

La description de la situation d'un autre fonds permet de désigner avec plus de précision encore la situation de la propriété de van Donghelberghe. L'hospice Saint-Laurent à Tirlemont jouissait, vers la fin du XV^e siècle, d'une rente annuelle de 5 florins hollandais et six livres de paiement ou de 4 rinsgulden, 1 denier et 16 deniers de gros.

Cette rente était établie sur la maison du coin de la petite rue de la Montagne et de la grande rue de la Montagne et sur la maison à côté de celle-ci dans la petite rue de la Montagne. Comme bornes de cette dernière maison, les registres des comptes de 1518-1520 donnent la maison du coin d'un côté et maître van Donghelberghe de l'autre

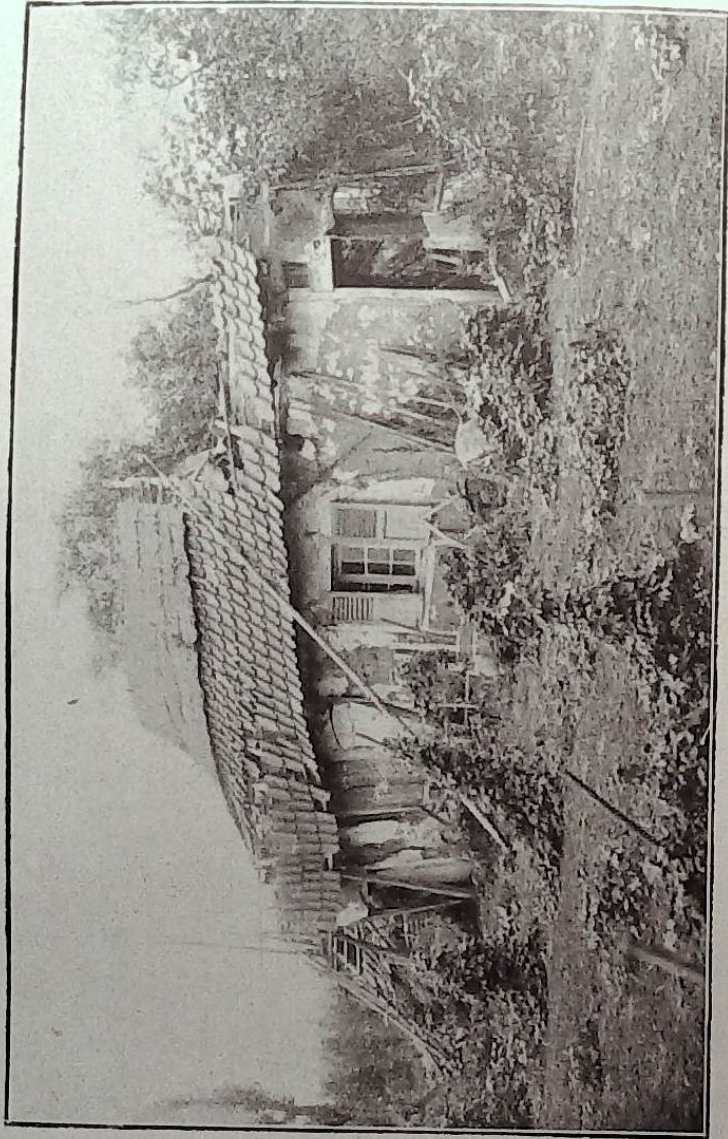
(1) Archives de l'église Saint-Germain, A. Sect. II, n^{os} 43, 44, 51. Archives de l'Etat à Bruxelles. Archives eccl. n^{os} 2291 et 2293.



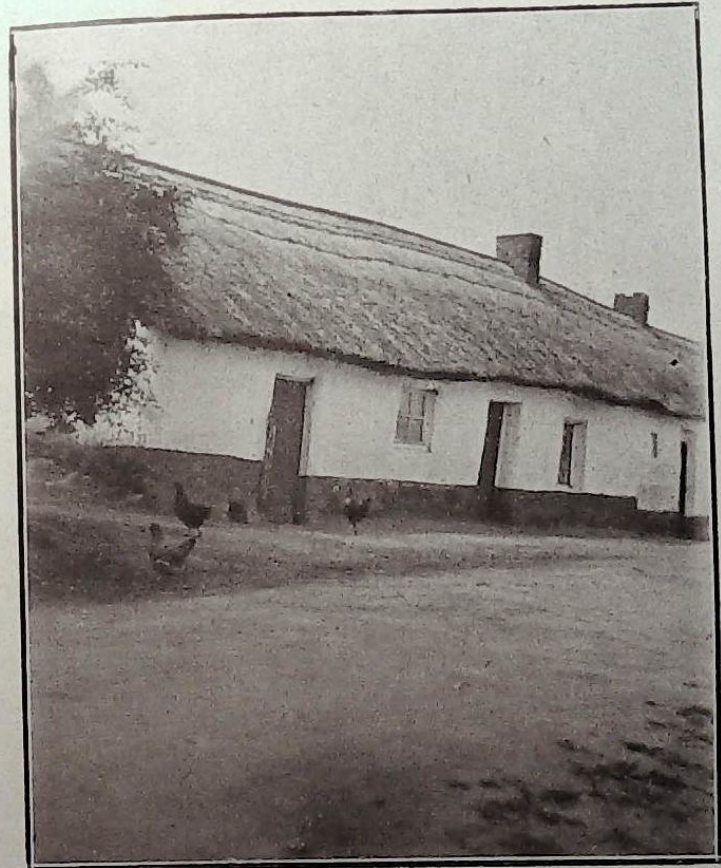
Le pont de Laeken et ses abords en 1663, d'après l'atlas du canal de Willebroeck du géomètre Jean de Rofroissart (archives de Bruxelles). Dessin de M. R. Van de Sande. Près du pont, maison du cantonnier. Près de la Petite Senne (Ley), cabaret, *In den Hert*. Les chapelles furent construites par l'Infante Isabelle (sauf une, par l'Abbaye de Grimberghen).



Laeken. — Le Molenbeek en amont de la drève Sainte-Anne (Cauweghem), vers 1895. Vue évoquant l'aspect ancien de Laeken.



La Maison de l'original.



La maison construite en une nuit à Vollezele, au hameau « Achter den Bosch ».
(Photo de M. Peremans).

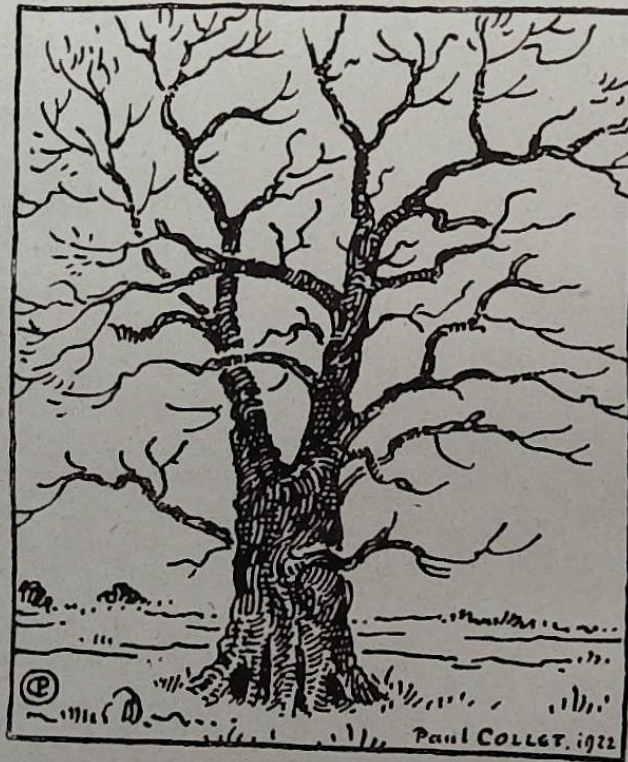
côté, et Godefroid Boonen derrière; et en 1539-1560, la maison du coin d'un côté, maître Germain van Dongelberghe de l'autre côté et les héritiers de Godefroid Boonen derrière (1). La maison des van Donghelberghe était donc la troisième maison dans la petite rue de la Montagne, à droite, dans la direction de la rue Longue.

La propriété fut, sans doute, agrandie au XVI^e siècle. En effet, depuis 1557, nous trouvons Germain van Donghelberghe mentionné comme propriétaire de la maison de Guillaume Peterinx, située plus bas que le marché au fromage dans la (grande) rue de la Montagne à la descente de la montagne (2), et, selon toute vraisemblance, touchant derrière à la propriété des van Dongelberghe. De même, depuis 1560, est-il désigné comme propriétaire de la maison habitée de Henri Veeckens qui se trouvait dans la petite rue de la Montagne, en face de la maison de feu maître André van Meydenborch, et qui doit donc avoir touché à sa propriété du côté de la rue Longue (3).

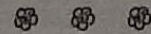
Maître Germain van Donghelberghe mourut vers 1570. Avec lui, les van Donghelberghe disparaissent à Tirlemont. Les registres des cens et les livres des comptes ne mentionnent depuis lors que ses héritiers sans autre désignation et petit à petit la « Donghelberghestraat » devient de nouveau la « Cleyne-Berchstraete » (petite rue de la Montagne).

A notre avis, il est plus que probable que cette rue a été désignée pendant un certain temps sous le nom de « Donghelberghestraat » à cause de la présence des Van Donghelberghe à cet endroit.

FR. DE RIDDER.



L'arbre N.-D. à Linsmeau, dessiné par P. Collet
d'après un croquis de M. L. Désirant (1887), contrôleur des accises.



(1) Archives de Saint-Germain. A, sect. III, n^{os} 1, 3, 4, 5 et 6.

(2) Archives de Saint-Germain, A, sect. I, n^o 58 et A, sect. II, n^o 24.

(3) Archives de Saint-Germain, A, sect. II, n^{os} 15, 20, 21 et 22. Archives de l'archevêché de Malines.

La rue des Sorcières (Heksenstraat) à Boutersem.

(Traduction.)

Cette rue commence près de l'église dans la direction de la bruyère où, depuis la construction de la grande chaussée de l'Etat Louvain-Tirlemont, elle est coupée en deux : la grande rue des Sorcières et la petite rue des Sorcières. Le cadastre, qui transforme bien souvent les noms, changea *hekse* (sorcière) en *hekster*, mais les habitants disent obstinément *hekse*. On pourrait croire que des nains ont habité ces lieux ou que ceux-ci ont été le théâtre d'une histoire de sorcellerie. Il n'en est rien ; c'est un exemple typique comment un mot — qu'on ne comprend plus — a été remplacé par un autre qui se prononce à peu près de la même façon. *Hexe* (c'est ainsi qu'on orthographiait ce mot) (1) est un ancien mot thiois qui signifie parc. La « Hexestraat » est donc la « drève du Château ».

Voici l'explication :

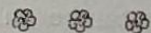
Le fondateur du village Balter y construisit une *sala*, un « steen » ou maison de seigneur, entouré d'un parc d'une dizaine d'hectares. Ce parc était nommé autrefois « hexe » et la « Heksenstraat » (rue des Sorcières) longe ce parc sur une distance de 1 kilomètre. Une partie de ce parc porte encore le nom de « steenken » (petit château) et une autre est désignée sous le nom de « Kapuinenberg » (montagne des Chapons), tandis qu'à quelques pas de là se trouve un « werenberg » (montagne de la Garenne). Le seigneur, grand amateur de la chasse, avait donc deux parcs de gibier, l'un pour le gibier ailé, l'autre pour les lièvres et les lapins.

Au x^e siècle, beaucoup de nobles transformèrent leur demeure en château-fort. A Boutersem, cela n'était pas possible ; c'est pourquoi les puissants seigneurs construisirent un château aux abords de la Velp, non loin de l'église de Butsel. Le château était entouré de grands étangs et au moyen d'une écluse on pouvait inonder la contrée à une grande distance. C'était un « steen » et la maison abandonnée reçut le nom de « steenken ».

(1) Voici d'après le *Etymologisches wörterbuch* de KLUGE (p. 188), l'étymologie du mot *hexe* : *hac* (ancien allemand) ; aubépine, buisson, enclos, parc. De là : hain, *hexe*, *hecke* (clôture, haie).

On peut donc admettre que beaucoup de noms de champs ou de rues, qu'on emploie encore de nos jours, datent du x^e siècle ou même d'une époque antérieure : het steenken, de kapuinenberg, de werenberg, de hexestraat (1).

CL. BUVE,
curé à Bost.



Un original dans un original logis.

Le nombre des excentriques, des originaux, des lunatiques, des bénêts et des jobards a sensiblement diminué dans nos campagnes, grâce, sans doute, au contact plus fréquent de tous les rangs sociaux et à la facilité des communications avec les centres urbains. Pour les mêmes raisons et tout particulièrement par suite d'un plus grand bien-être des classes pauvres et un souci plus grand de l'hygiène, les antiques chaumières, les masures et taudis — délices des peintres et des photographes — disparaissent progressivement de nos paysages brabançons, ou perdent leur caractère d'originalité, dès que des briques ou des tuiles ont remplacé le torchis et le chaume. Une mesure aussi originale qu'intéressante (voir photographie), dénommée « Villa de l'Argile », en flamand : « Villa de Kleem », sise dans l'endroit le plus pittoresque du hameau d'Opalfen sous Ternath, est destinée à disparaître bientôt par suite de la chute graduelle de tous les matériaux qui la composent. Son propriétaire, Gust, mieux connu sous les sobriquets « Marrok » et « l'Érmitte » est un homme placide, bénévole, un tantinet fataliste et parfaitement heureux : « il laisse, dit-il, tourner le monde à sa guise et sa villa avec lui », sans se préoccuper un seul instant de la stabilité, fort précaire, du bâtiment qui l'héberge. Et pourtant, c'est par des prodiges d'équilibre que la chaumière se maintient sur des solives vermoulues et des montants brisés, tous en désaccord avec la verticale. Mais dame Nature veille sur la sécurité de l'ermite : Du côté nord-ouest, des saules et des frênes — plus prévoyants que Gust — arc-boutant leurs troncs contre les montants et les traverses, toujours prêts à

(1) WERENBERG : Comparez au latin du moyen-âge *warina* (lieu où l'on garde quelque chose), d'où les noms wallons : Waremmes, Vérenne, et le français : garenne ; en flamand : warande.

s'échapper des murs, enlacent de leurs branches tortueuses les antiques arbalétriers fatigués de soutenir depuis des siècles un toit, toujours en équilibre instable.

Déjà la moitié de la toiture s'est effondrée, les tuiles de l'autre moitié s'accrochent désespérément au lattis et lâcheront bientôt prise sous la violence de la rafale; le torchis lézardé se désagrège et tombe en épais platras, ouvrant dans les murs de larges baies ogivales. Chaque fois qu'Eole est en furie, les voisins de Gust appréhendent l'effondrement de la villa, mais l'ermite, calme et impassible, prétend que son « château, solidement charpenté », peut encore résister de longues années et braver les tempêtes; et pourtant, un événement assez inattendu, du moins pour le propriétaire, et de nature à devoir ébranler l'assurance vraiment déroutante de celui-ci, vient de se produire à l'intérieur du « château fortement charpenté ». Voici dans quels termes Gust raconta la nouvelle à une voisine : « Je me suis levé ce matin — dit-il — cinq minutes avant ma mort. » Et comme la brave femme ne comprenait rien à cet énigmatique langage, « c'est facile à comprendre, reprit Gust, je me suis fort heureusement levé ce matin plus tôt que d'habitude et cinq minutes après, toute la cheminée, du haut en bas, s'est effondrée dans mon lit ».

Il faudrait le talent d'un Conscience ou d'un Snieders pour décrire, comme il conviendrait, l'intérieur de l'ermitage qui n'a jamais connu le moindre badigeonnage, la plus minime réparation : des toiles d'araignées dans les encoignures, les baies des murs et au plafond vermoulu, une poussière vénérable sur le mobilier boîteux et les ustensiles de cuisine rouillés, un tas de pommes de terre dans un coin, des instruments aratoires dans un autre, tout un bric-à-brac d'objets hétéroclites éparpillés par terre, sur les meubles ou appendus au plafond, et brochant sur le tout, des poules et des poussins qui picorent et fientent en toute liberté. C'est le jugement dernier, me déclare un voisin, et très flegmatiquement il ajoute : « Il faudra pouvoir vous orienter quand vous serez entré dans ce labyrinthe, sans cela vous pourriez, à votre insu, sortir par une baie d'un mur et Marrok préfère que les visiteurs sortent par la porte. »

Quand il pleut, l'eau dégouline par les larges brèches du toit, mais l'ermite ne se préoccupe pas des flaques d'eau qui se creusent un lit à côté du sien; sa personne est d'ailleurs

protégée contre l'eau par un large parapluie ouvert, suspendu par le manche au plafond.

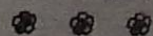
L'ermite est très accueillant, il entretient avec les gens du hameau de bons rapports de voisinage et ne songe pas à barrer les portes et les ouvertures des murs. Sous ces divers rapports, il diffère essentiellement d'un autre original du même hameau, Kobe Mafroid, décédé depuis plusieurs années et qui avait la manie de collectionner exclusivement les pièces de monnaie à l'effigie de Marie-Thérèse. Mafroid avait un véritable culte pour cette impératrice qu'il considérait comme sa Dulcinée. A l'instar des magnats hongrois du XVIII^e siècle, il se plut à répéter — en un latin impeccable — le serment historique : *Moriamur pro rege nostro Maria-Theresia*. Mafroid, quand il était obligé de sortir de son misérable taudis qui n'avait pas de fenêtres, ne manquait jamais, par mesure de prudence, d'enduire la serrure de sa porte d'une épaisse couche de ses propres excréments. Jamais, que je sache, le panneton d'aucune clef d'un voleur n'est venu se fourvoyer dans cette nauséabonde serrure.

Marrok est cultivateur, mais il ne récolte que la quantité de pommes de terre, de seigle et de froment nécessaire à sa nourriture et à celle de sa basse-cour. L'année dernière, l'administration des hospices lui donna renon d'un lopin de terre que Marrok avait laissé en friche depuis de nombreuses années, alléguant, à juste titre d'ailleurs, que toute terre arable doit produire des récoltes. « J'ai toujours régulièrement payé les fermages, cela doit vous suffire », objecta le singulier locataire.

Exposé dans sa villa délabrée aux intempéries des saisons, aux vents, à la pluie et à la neige, l'ermite se gausse de l'hygiène, des courants d'air et du froid et se couche — au propre et au figuré — avec les poules. Malgré ses 58 ans, il ne connaît ni bronchite, ni rhumatisme, ni maladie quelconque, il se suffit à lui-même et n'a jamais demandé la moindre assistance à qui que ce soit.

Notre admirable philosophe qui « laisse tourner le monde à sa guise », qui se contente de la chaumière délabrée qui s'inonde à chaque averse, et laisse passer les rayons du soleil et de la lune par le toit et les murs, qui se délecte dans le compagnonnage immédiat de ses poules, qui émerveille ses voisins par sa sérénité d'âme et son humeur toujours égale, est peut-être un Sage.

D' POODT.



Menus faits.

Les processions à cheval. — Les processions à cheval, comme celles de Grez-Doiceau, de Haekendover, etc., font songer à la procession qui clôturait les Panathénées, où les jeunes gens figuraient à cheval, comme le montre un bas-relief célèbre.

Ce serait un des innombrables cas où le christianisme n'a vu aucun scandale à employer des signes anciens pour exprimer des sentiments nouveaux.

ALPH. DE MARNEFFE.

L'escorte à cheval des processions. — Notre correspondant de Thollembeek nous fait savoir que dans ce village des cavaliers, ceints d'une écharpe rouge et portant des étendards, figurent dans la procession. Chaque gilde est escortée de trois cavaliers, dont celui du milieu porte l'étendard (v. 2^e année, pp. 157 et 345).

La procession à cheval à Oirbeek. — Le culte de saint Georges est assez répandu dans le Brabant, moins cependant qu'autrefois, à ce qu'il me semble. Il est le patron de beaucoup d'églises, comme, par exemple, Noduwez dans le Brabant wallon; Winghe-Saint-Georges et Oirbeek dans le Brabant flamand.

A Noduwez, on l'appelle en wallon saint Joar. Il y fait la kermesse et est « le planteur de haricots »; c'est donc deux jours plus tôt que dans la région flamande, où saint Marc plante des haricots. Dans les deux régions, la plantation des haricots est rappelée par un saint important, le patron de l'église.

A Oirbeek, la procession de Saint-Georges a lieu le 23 avril ou le dimanche suivant. De partout on vient alors à cheval pour participer à la procession en vue d'avoir un bon résultat dans l'élevage des chevaux et de prévenir les maladies de la peau chez les chevaux. Les chevaux y sont parfois plus nombreux qu'à Haekendover; dans les deux processions ils font trois fois le tour du Saint-Sacrement et de l'image de saint Georges.

C. BOVÉ.

Maisons bâties en une nuit. — Nous avons lu dans *Le Vieux-Liège* du 11 mai 1921, l'article suivant : « *Li Chestai d'Poussire* : A Sougné-Aywaille, il y avait une fois un homme riche et un pauvre. Et le pauvre aurait bien voulu acheter un lopin de terre. Mais le riche lui dit : « Comment me payerez-vous? — Laissez-moi d'abord construire une maison, et je saurai bien alors vous acquitter. — Bah! Construire une maison... Eh bien! voilà : je passerai demain matin et si celle-ci est construite, je te donne le terrain pour rien! »

« Sur de son affaire, notre homme s'en retourna chez lui. Mais quelle ne fut pas sa stupéfaction quand, venant le lendemain visiter son terrain, il aperçut une petite maison tout achevée.

» Le pauvre avait gagné son terrain. Mais on ne sut jamais comment il avait pu opérer ce prodige. Les gens appelèrent cette habitation *li chestai d'poussire* (le château de poussière) Elle existe encore.

» (Renseignement de M. Jos.-G. Laval, de Liège, 1912. Un de nos lecteurs pourrait-il nous renseigner l'emplacement de cette demeure légendaire?...)

Il y a un parallèle frappant entre cette histoire et celle d'une petite maison sise à Vollezele (Brabant), près du bois du baron de Steenhault.

On raconte qu'elle a été bâtie en une nuit, à une époque où ce tour de force constituait un moyen d'acquérir la propriété du fonds.

Est-on là en présence d'un vieux thème poétique, ou du souvenir plus ou moins déformé d'un usage féodal?

A. DE MARNEFFE.

M. Peremans, notre correspondant de Thollembeek, à qui nous devons la photographie représentant cette maison de Vollezele nous dit que « la légende populaire prétend que, anciennement, lorsque quelqu'un pouvait construire une maison en une nuit, sur un terrain public, ce terrain lui appartenait ».

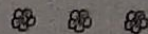
La maison de Vollezele est couverte de chaume et les murs d'argile.

L'arbre Notre-Dame à Linsmeau. — Cet arbre se trouvait dans la plaine de la Bracade, commune de Linsmeau. En 1894, la section de Linsmeau faisant partie de la commune de Noduwez, fut érigée en commune distincte. Afin de se créer des ressources la nouvelle commune vendit un arbre séculaire et magnifique, que nous reproduisons ici d'après un dessin qu'en avait pris, en 1887, M. L. Desirant, contrôleur des accises. M. Louis Persons, de Laer, acheta l'arbre avec l'intention de le laisser en place, mais la commune le mit en demeure de l'abattre. Malgré des démarches auprès de la Commission des sites et au Ministère de l'Intérieur, l'arbre dut être abattu et débité.

Nous devons ces renseignements à M. Pellegrin, d'Op-Heylisse et M. P. Collet a bien voulu dessiner l'arbre en s'inspirant du croquis de M. Desirant.

L'orage et le tonnerre. — Un de nos collaborateurs qui poursuit en ce moment des recherches folkloriques sur l'orage et le tonnerre serait reconnaissant aux correspondants du service folklorique de bien vouloir lui faire connaître quelles sont les traditions et croyances qui existent à propos de ces phénomènes dans les communes où ils résident.

Les documents peuvent être envoyés à la Rédaction de la Revue.



Bibliographie.

Eglise Saint-Léonard à Léau. — Dans le fascicule 13, nous avons signalé à nos lecteurs cet ouvrage de M. Peeters. Voici la lettre reçue par l'auteur en réponse à l'hommage de l'exemplaire qu'il a fait à la Reine :

« La Reine a eu sous les yeux la lettre par laquelle vous avez offert à Notre Souveraine un exemplaire du *Guide sommaire de l'église Saint-Léonard, à Léau.*

« Sa Majesté vous remercie de la pensée dont témoigne ce court hommage.

« Désirant accorder à l'initiative dont vous faites part à Sa Majesté, un témoignage de bienveillance et d'encouragement, Notre Souveraine m'a chargé de vous faire parvenir une somme de cent francs afin de vous aider à couvrir les frais d'édition du *Guide sommaire de l'église Saint-Léonard, à Léau.*

« Sa Majesté a tenu à s'associer aux efforts tentés en vue de faire connaître et apprécier davantage les richesses artistiques se rapportant au glorieux passé de la Belgique. »

L'album de Notre-Dame-au-Bois. — Notre Dame-au-Bois, cette jolie localité, réfectionne en ce moment sa curieuse église. De grandes fêtes y auront lieu prochainement à l'occasion du couronnement de la Vierge de la Forêt de Soignes. On vient d'éditer chez Dewitte, rue Royale, un album de 25 vues (prix : 10 francs) du hameau, de l'église, de ses objets d'art, des souvenirs anciens conservés dans les archives, etc.

C'est une collection iconographique complète de cette petite localité.

On peut également se procurer la collection en s'adressant à la cure, au Rév. chanoine Hoefnagels qui, dans le premier numéro du *Folklore Brabançon* écrivit un article sur le « Drapelet de Notre-Dame-au-Bois. »

